

## *Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture*

### **Évaluation semestrielle**

Les 25 et 26 juillet, les membres de l'OMC ont tenu leur dernière réunion du Conseil général avant le traditionnel ajournement d'été de l'organisation. La réunion a fait office d'examen semestriel des activités menées par les membres depuis la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle (CM8) de décembre dernier. Le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a appelé les délégués à redoubler d'efforts pour renforcer le système commercial multilatéral.

« [TRADUCTION] J'ai formulé l'espoir que tous les membres tiennent l'engagement qu'ont pris les ministres à la CM8 de garder les marchés ouverts et de résister au protectionnisme sous toutes ses formes ».

Lors de la réunion officieuse des chefs de délégation, qui s'est déroulée le 17 juillet, certains membres, particulièrement les pays émergents, se sont opposés à un accord autonome sur la facilitation des échanges (FE), demandant avec empressement que « [TRADUCTION] l'engagement unique demeure la garantie que tous les enjeux confiés par mandat doivent être abordés ».

La FE ne devrait pas être traitée comme un enjeu autonome ou qui s'autoéquilibre, mais devrait être complétée par le travail effectué sur d'autres enjeux du Programme de Doha pour le développement qui pourraient engendrer des avantages sur le plan du développement pour les membres en développement, a fait valoir le Lesotho au nom du Groupe africain. La Chine et Maurice ont abondé dans ce sens, déclarant que le sujet ne devrait pas être présenté comme le seul candidat pour la récolte hâtive.

Ils ont en outre ajouté qu'il demeure essentiel pour les pays en développement que l'on tienne un engagement unique. Par conséquent, toute tentative de s'écarter de cet objectif réduirait la valeur du PDD.

Bien que les membres aient été en mesure de conclure les lignes directrices pour l'accession des PMA, le progrès et l'activité afférents aux enjeux du PDD « [TRADUCTION] ont été mitigés, pour parler la langue de la diplomatie », a déclaré le DG.

« [TRADUCTION] La récolte du premier semestre de cette année a été maigre, » a-t-il ajouté, exhortant les délégués à « reconnaître que des discussions prolongées et dogmatiques pour savoir s'il faut ou non donner suite à tout ou à quelques éléments ou à rien du tout ne nous ont pas mené très loin et ne nous ferons pas avancer à l'avenir. La seule chose que nous savons, c'est que le « tout ou rien » ne fonctionne pas. L'attitude « à ma manière ou pas du tout » est la meilleure façon de créer la paralysie ».

Les membres doivent se rendre compte qu'on ne peut pas conclure tous les éléments du PDD simultanément dans un avenir rapproché, a déclaré M. Lamy. Par conséquent, une approche graduelle, qui consiste à s'attaquer à des secteurs dans lesquels des avancées peuvent être réalisées, ce qui comprend l'examen d'approches de négociation différentes ainsi qu'une réflexion sérieuse et créative sur la façon de réduire les différences sur les questions à propos desquelles les avis des membres sont encore fort partagés, demeure critique.

Il s'ensuit que les membres doivent passer à la vitesse supérieure, à commencer par M. Lamy lui-même, qui a l'intention de convoquer une réunion des présidents des groupes de négociation après la pause d'août afin d'étudier les étapes précises devant permettre de progresser et « [TRADUCTION] d'examiner des moyens créatifs de surmonter les questions les plus difficiles et intraitables ».

« [TRADUCTION] Nous devons convenir collectivement et de toute urgence de ce qui peut être fait au niveau technique, de la façon dont cela devrait être organisé et du moment et de l'endroit où cela devrait être fait. »



Le Brésil a suggéré que tous les membres soient autorisés à éprouver la solidité du soutien que l'on apporte à leurs propositions respectives. Cela pourrait se faire dans le cadre des séances officielles des groupes de négociation et par conséquent faciliter le progrès des négociations, tout en évitant l'erreur faite précédemment d'établir des listes de priorités.

Les États-Unis ont quant à eux déclaré avec insistance que les négociations sont en meilleure position qu'il y a un an. Cela devrait encourager les membres, dont l'énergie a été sapée par la profonde impasse dans laquelle les négociations sont enlisées à l'heure actuelle, ont déclaré les États-Unis.

« [TRADUCTION] Ceux d'entre vous qui pensent qu'à mesure que le temps passe, inexorablement, le Cycle pourrait perdre ce qui lui reste d'énergie ont peut-être raison, que cela nous plaise ou non, » a déclaré M. Lamy à l'ensemble des membres. « Ce qui est manifeste, à mon avis, c'est que de ne pas s'engager sérieusement pour essayer de trouver des solutions à l'impasse actuelle accroîtra la probabilité d'une telle issue décevante ».

« [TRADUCTION] Au moment où nous levons la séance pour l'été, j'exhorte chacun d'entre vous à réfléchir à la contribution que vous pouvez faire individuellement pour sortir collectivement de l'impasse et permettre à notre travail d'aller de l'avant, afin de rendre entièrement opérationnelle l'orientation que nous avons reçue de nos ministres lors de la CM8 », a conclu le DG.

## Note aux lecteurs

La parution de Genève en bref est interrompue pour le reste de l'été et reprendra en septembre.

## Prochains événements

- Sommet des dirigeants de l'APEC, 2-9 septembre 2012, Vladivostok
- XIV<sup>e</sup> cycle du PTP, 6-15 septembre 2012, décembre 2012 (à confirmer)
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 20-21 septembre, 14-15 novembre 2012
- Forum public de l'OMC, 24-26 septembre 2012
- Conseil général de l'OMC, 3-4 octobre, 19-20 décembre 2012
- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 8-12 octobre 2012

**Genève en bref** est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.]

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

[www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.cbhema.com](http://www.cbhema.com).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254